



## Secrétariat général (SG)

Genève, le 28 novembre 2018

Réf.: **CL-18/55**  
Contact: Mme Béatrice Pluchon  
Courriel: [sg-registration@itu.int](mailto:sg-registration@itu.int)

Aux:  
– Etats Membres de l'UIT;  
– Membres de Secteur de l'UIT

Objet: **Invitation aux réunions des Groupes de travail du Conseil  
(28 janvier – 1er février 2019)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer aux réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC) qui se tiendront du **28 janvier au 1er février 2019, comme suit:**

Lundi 28 janvier	Mardi 29 janvier	Mercredi 30 janvier	Jeudi 31 janvier	Vendredi 1er février	Samedi	Dimanche
<b><u>GTC-LANG</u></b> (après-midi seulement)  Etats Membres (MS)  <b>Date limite de soumission des contributions:</b> <i>Mercredi 16 janvier</i>	<b><u>GTC-FHR</u></b> (toute la journée)  <i>MS + Membres de Secteur (SM)</i>  <b>Date limite de soumission des contributions:</b> <i>Jeudi 17 janvier</i>	<b><u>GTC-FHR</u></b> (matin)  <i>MS+SM</i>  <b><u>GTC-SMSI/ODD</u></b> (après-midi)  <i>MS+SM</i>  <b>Date limite de soumission des contributions:</b> <i>vendredi 18 janvier</i>	<b><u>GTC-SMSI/ODD</u></b> (toute la journée)  <i>MS+SM</i>  <b>Date limite de soumission des contributions:</b> <i>Vendredi 18 janvier</i>	<b><u>GTC-Internet</u></b> (toute la journée)  <i>MS</i>  <b>Date limite de soumission des contributions:</b> <i>Samedi 19 janvier</i>		

Ces réunions se tiendront au siège de l'UIT, à Genève. Vous trouverez en annexe des renseignements détaillés sur les modalités d'inscription et de soumission des contributions ainsi que d'autres renseignements pratiques.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin ZHAO  
Secrétaire général

## ANNEXE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES REUNIONS  
DES GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL**1 Inscription**

Les inscriptions se feront **exclusivement en ligne**, à l'adresse <https://www.itu.int/en/council/Pages/registration.aspx>, et **débuteront le 28 novembre 2018**. Des informations détaillées sur les modalités d'inscription seront publiées sur le site web.

***Retrait des badges***

Les participants pourront retirer leur badge au comptoir de retrait des badges sur présentation de leur identifiant d'inscription figurant dans leur courriel de confirmation, ainsi que d'une pièce d'identité ou d'un passeport officiel.

Les badges pourront être retirés au comptoir situé au siège de l'UIT à Genève (bâtiment Montbrillant) du lundi 28 janvier au vendredi 1er février 2019.

**2 Autres dispositions pratiques prévues sur demande*****Assistance pour les formalités de visa***

Une assistance administrative pour les **demandes de visa doit être sollicitée en ligne** lors de l'inscription. Les demandes de visa doivent être soumises au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion. Veuillez noter que l'UIT sera fermée du 22 décembre 2018 au 2 janvier 2019, et que les demandes d'assistance pour les formalités de visa ne seront pas traitées pendant cette période.

***Participation à distance***

Il est possible de **participer à distance** aux réunions des Groupes de travail du Conseil. Les demandes de participation à distance doivent être soumises lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

Il est rappelé aux participants que toutes les réunions seront **diffusées sur le web** et pourront être suivies sur l'Internet.

***Langues de travail***

Les réunions auront lieu en anglais seulement.

***Accessibilité***

Les demandes concernant les besoins en matière d'accessibilité devraient être présentées lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion. Le secrétariat de l'UIT fera de son mieux pour répondre aux besoins formulés, sous réserve des ressources disponibles.

**3 Documentation*****Ordres du jour et documents***

Les projets d'ordre du jour et les documents qui seront examinés durant les réunions des Groupes de travail du Conseil seront communiqués en temps utile sur les sites web respectifs de ces Groupes. Les réunions se dérouleront sans document papier. Des équipements de réseau local hertzien seront mis à la disposition des participants dans les salles de réunion.

### **Contributions**

Les contributions aux réunions des Groupes de travail du Conseil devraient être soumises le plus tôt possible, à l'adresse suivante: [contributions@itu.int](mailto:contributions@itu.int).

Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 12 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion d'un Groupe de travail du Conseil qui travaille dans une seule langue sans traduction.

### ***Mise en oeuvre de la nouvelle politique en matière d'accès à l'information/aux documents***

En application de la décision prise par le Conseil à sa session de 2016, et comme l'a confirmé la Conférence de plénipotentiaires de 2018, la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents est entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Les documents soumis aux Groupes de travail du Conseil seront mis à disposition [conformément à la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information et aux documents](#).

## **4 Informations pratiques**

Une liste d'hôtels ainsi que d'autres informations pratiques sur Genève sont accessibles à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/fr/delegates-corner/Pages/default.aspx>.

---